

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



ESPACE DU NARAIS

DOSSIER DE RESERVATION

A UNE ASSOCIATION

AU NOM DE

Date(s) de la location

N° de Téléphone

MAIRIE
72 470 SAINT-MARS-LA-BRIÈRE

SALLE DE LOISIRS
ESPACE DU NARAIS

CONFIRMATION DE RESERVATION A UNE ASSOCIATION

☐ HALL SANS CUISINE

☐ HALL AVEC CUISINE

☐ SALLE SANS CUISINE

☐ SALLE AVEC CUISINE

NOM – Prénom

agissant pour le compte de

Vous avez sollicité la mise à disposition de la salle le :

Date et heure de début : / / à 9h00

Date et heure de fin : / / à 8h45

Pour :

Nombre de personnes :

Cette demande a été enregistrée. Elle ne sera effective qu'après la signature de la convention.

Le tarif est fixé à : Euros. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Il pourra être revu si l'utilisateur ou le motif de l'utilisation ne sont pas conformes à ceux indiqués sur la demande.

MATERIEL DEMANDE

MATERIEL	TABLES	CHAISES	VERRES (casier de 36) ⁽²⁾	GOBELETS ECOCUP
MATERIEL DISPONIBLE	86	350	350	
MATERIEL DEMANDE				

⁽²⁾ Les verres devront être rendus propres.

LES CLOISONS ENTRE LE HALL ET LA SALLE SERONT :

☐ OUVERTES

OU

☐ FERMEES

GRADINS :

☐ OUI

☐ NON

Aucune manipulation des gradins ne sera effectuée en cours de location.

LOGE N° 1 :

☐ OUI

☐ NON

REGIE

MATERIEL SON	MICROS HF	PIEDS MICRO	MICROS FILAIRE
MATERIEL DISPONIBLE	1	3	2
MATERIEL DEMANDE			

Aucun matériel de la régie ne sera mis à disposition sauf fourniture d'un contrat passé avec un professionnel du son.

Aucun matériel de la régie ne sera mis à disposition sauf fourniture d'un contrat passé avec un professionnel de la lumière.

Un état des lieux sera établi contradictoirement le à 9h00.

L'état des lieux retour sera fixé avec le personnel de service.

La location pourra être annulée sans indemnité ni remboursement en cas de constatation de manquements graves aux conditions de sécurité.

En cas d'annulation, bien vouloir nous en informer dans les meilleurs délais.

Convention signée et chèques de cautions déposés le

Signature

Pièce à fournir :

- ⇒ Photocopie carte d'identité
- ⇒ Attestation d'assurance
- ⇒ Chèques de caution à l'ordre du Trésor Public :
 - Hall du Narais : caution de 1 200 € et 150 € pour le ménage et le tri sélectif
 - Grande Salle : caution de 2 000 € et 300 € pour le ménage et le tri sélectif
- ⇒ En cas d'utilisation de la régie et/ou du matériel de lumière : attestation, couvrant les risques de vol et de dégradations du matériel